



Constat de la SDC du centre-ville de Lachute

Nous, membres du conseil d'administration de la Société de développement commercial du centre-ville de Lachute faisons le constat suivant :

Que la vitalité de nos artères commerciales a un impact direct sur la qualité de vie de nos lieux, nos quartiers et l'ensemble des Lachutois.

En ce sens, il est attendu que :

Le **commerce de proximité** constitue une base tangible et très importante de l'économie de Lachute;

le **commerce de proximité** est un lieu fondamental d'échange pour les Lachutois. Il constitue un pilier essentiel de l'équilibre urbain au même titre que le logement, les institutions et les infrastructures;

l'**axe commercial lachutois** offre tous les volets de l'expérience urbaine d'une ville centre. Elle est la seule destination commerciale accessible à toutes les catégories de citoyens;

l'**axe commercial lachutois** contribue au développement durable favorisant aussi le transport actif;

l'**axe commercial** peut demeurer compétitif dans la mesure où l'achalandage du milieu est bon et suffisamment structuré pour lui permettre de faire la promotion de son secteur et mettre en valeur son caractère distinctif;

Lachute comme les autres villes centres du Québec et en Amérique est un espace unique d'intégration et de développement propice à la création de petites et moyennes entreprises commerciales et de services qui contribuent à la richesse économique de notre ville.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel d'inciter les différents acteurs du milieu qui ont un pouvoir d'influence et qui sont en mesure de contribuer au développement de Lachute, à se mobiliser autour d'un objectif commun.

Celui de trouver les façons de redynamiser, stimuler et appuyer collectivement le commerce de proximité, car la prospérité future et le rayonnement de notre ville en dépend.

Nous demandons à nos élus et à leur administration de s'engager à :

- considérer l'axe commercial (Béthanie–Principale) en tant que patrimoine urbain et bien collectif;
- soutenir et favoriser le développement de l'axe commercial et du commerce de proximité en tant qu'éléments prioritaires à la qualité de vie des Lachutois.
- doter Lachute et son axe commercial d'un plan d'action permettant d'atteindre ces objectifs et d'y attacher les investissements nécessaires à sa réalisation.

Pour sa part, la SDC s'engage à :

- assurer le leadership nécessaire à l'élaboration en partenariat avec la ville d'un véritable plan de développement commercial pour l'axe commercial, le plus important de la M.R.C. d'Argenteuil.
- jouer un rôle actif dans la réalisation du plan d'action qui sera mis en œuvre;
- poursuivre sa mission de contribuer par ses initiatives de donner un rayonnement positif afin de faire converger la population de la M.R.C. d'Argenteuil vers l'axe commercial Béthanie-Principale.

En conclusion, voici la ville que nous voulons;

Une ville d'avenir avec un riche passé;

Une ville créative et humaine;

Une ville belle, bien aménagée où il fait bon vivre, travailler, se divertir, prospérer, créer;

Une ville pour tous et dont nous serons fiers.

Paul Pariseau,
Président, conseil d'administration SDC Lachute